

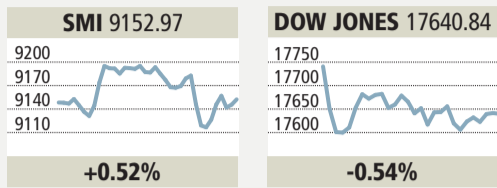
# L'AGEFI

QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

FEMMES DIRIGEANTES  
La Suisse très  
mal classée **PAGE 19**



JA-PP/JOURNAL — CASE POSTALE 5031 — CH-1002 LAUSANNE



ASSOCIÉ-GÉRANT DE LOMBARD ODIER

## Disparition subite de Bernard Droux

**PAGE 3**

## MALGRÉ LES CHIFFRES ENCOURAGEANTS Journée d'un gérant de fortune

**PAGE 4**

## STRATÉGIE DU GROUPE LAITIER EMMI L'acquisition au Canada

**PAGE 6**

## RÉSULTATS DES ENTREPRISES SUISSES Rendez-vous du début d'année

**PAGE 7**

## MANOR À LA BAHNHOFSTRASSE DE ZÜRICH Sursis face au groupe Swiss Life

**PAGE 4**

## NOVARTIS AVEC QUALCOMM (ÉTATS-UNIS) Multiplication des partenariats

**PAGE 5**

## ACTIVITÉS DE CONSEILS EN MATIÈRE DE M&A Crédit Suisse monte en puissance

**PAGE 7**

## KERING CHOISIT L'EX-DIRECTEUR DE CORUM Antonio Calce va piloter Sowind

**PAGE 22**

## L'urgence d'une modernisation



**ANDRÉ DUKA.** Les banques suisses doivent pouvoir assurer le même niveau de compétitivité que leurs concurrentes étrangères.

Avec la numérisation des rapports financiers, l'ouverture des comptes en ligne augmente. Alors que les banques étrangères peuvent documenter ces ouvertures de comptes en quelques minutes, il faut en moyenne 10 jours (et parfois jusqu'à un mois) en Suisse pour le même résultat. Une lourdeur qui peut coûter plus de 20% en prospects découragés. L'origine de ce délai est la nécessité d'obtenir une copie certifiée par un officier autorisé de la pièce d'identité du client. Ce procédé, lent et coûteux, lasse les demandeurs. Et n'apporte rien en matière de sécurité car, même si la certification est authentique, elle n'est qu'une garantie que la copie est conforme au document présenté à l'officier autorisé et ne protège pas les banques de l'utilisation de documents falsifiés. Alors que la Suisse est, par ailleurs, très novatrice, certaines procédures contre le blanchiment n'ont pas suivi et elle se retrouve à la traîne. Pour rester performante, la Suisse doit s'aligner sur les autres États, européens en particulier, en utilisant davantage le potentiel des nouvelles technologies - copie numérique des documents, empreintes digitales et reconnaissance oculaires disponibles sur les smartphones ou vidéoconférences. Un débat qu'André Duka, CEO de la banque Dukascopy à Genève, veut remettre sur le devant de la scène. **PAGE 3**

# Le rendez-vous américain ne convainc pas en Suisse

Cinq start-up seulement étaient présentes au salon du high tech CES à Las Vegas. Contre 120 côté France.

TIAGO PIRES

Nouvelle génération de téléviseurs en résolution 4K, présentation d'un large catalogue d'objets connectés et exposition de gadgets numériques originaux. L'incroyable salon international Consumer Electronics Show (CES) s'est clôturé en fin de semaine dernière à Las Vegas sur un record de 160.000 visiteurs enregistrés. Fréquentation offrant une importante visibilité du point de vue de l'innovation et de l'investissement aux 3000 expo-

sants. Or, les entreprises suisses se sont surtout fait remarquer par leur absence. Les États-Unis représentent sans surprise la première «délégation». 120 entreprises françaises étaient présentes, ce qui équivaut à la première représentation nationale en Europe. Devant l'Allemagne et le Royaume-Uni, qui se placent au cinquième rang mondial. Il est plus difficile de situer la Suisse, qui ne figure même pas dans les viennent ensuite. La présence suisse s'est en fait limitée à cinq start-up référencées.

Thibaut Wiese, créateur de Faceshift, entreprise active dans la reconstitution des mimiques d'une personne sur un avatar, insiste en tout cas sur l'importance d'avoir un stand à Las Vegas. Il semble aller de soi qu'en faisant valoir sa technologie sur place, une entreprise peut nouer d'importants contacts avec des éventuels partenaires et investisseurs. Elle obtient aussi de précieux feedbacks. Switzerland Global Enterprise (S-GE), association pour les exportations et la promotion des en-

treprises de taille intermédiaire, n'en est pourtant pas convaincue non plus «Nous n'avons ni enregistré, ni même ressenti des attentes de ce genre de la part des entreprises présentant un profil susceptible de trouver une place à la CES», commente Pascal Blanc, directeur du département Foires.

Cette position semble difficilement compréhensible si l'on compare avec la participation de S-GE au CeBIT (Hanovre), le pendant européen du salon CES. **SUITE PAGE 6**

## AC IMMUNE SIGNE AVEC JOHNSON & JOHNSON

# Sans équivalent à l'échelle régionale

**ANDREA PFEIFER.** Symbole d'excellence scientifique et managériale dans le meilleur du biotech lémanique: le cerveau. Avec un leadership reconnu sur l'ensemble de la pharma. **PAGE 5**



ÉDITORIAL CHRISTIAN AFFOLTER

## Contrepartie de la diversité

La hausse du dollar de près de 15% en six mois par rapport au franc est un élément déterminant et peu aisé à modéliser pour l'industrie d'exportation. En particulier le secteur des machines. Peu importe qu'elle résulte plus précisément de la faiblesse de l'euro. Les mouvements sur les marchés des changes soulèvent la question de la compétitivité. Le débouché américain parviendra-t-il à compenser une évolution sur les marchés européens, tout particulièrement en Allemagne, dont l'industrie est plus déprimée qu'attendu? Les prévisions de la recherche économique de Credit Suisse dans le cadre du Moniteur des branches (*lire page 7*) répondent par l'affirmative: l'évolution stable de 2014 (plutôt décevante après un premier semestre positif) devrait enfin être suivie d'une légère reprise. L'industrie des machines figure ainsi parmi les bénéficiaires potentiels de la réindustrialisation des États-Unis grâce à la baisse des prix de l'énergie (gaz de schiste en particulier). Que le prix du baril poursuive sur cette tendance ne devrait pas trop gêner ce scénario positif, diminuant encore les prix à la production. Nous sommes toutefois arrivés à un niveau si bas que ce stimulus risque

de produire des effets contraires. Après le forage en haute mer, les interrogations sur la rentabilité de l'exploitation de gisements ont aussi atteint le schiste. Dans la plupart des régions, le seuil a été franchi à la baisse selon un grand nombre d'estimations. Les entreprises suisses exposées au secteur de l'énergie (pétrole/gaz) en ressentent déjà les effets négatifs. Dans les jours qui viennent, l'évaluation des impacts positifs et négatifs de la chute du pétrole dominera les discussions. Au cours de laquelle les préoccupations au sujet de la vigueur de la croissance mondiale, tout particulièrement chinoise, figureront en bonne place. Ce qui paraît déjà certain, c'est que cet environnement ne peut pas bénéficier de manière indifférenciée à toutes les entreprises de l'industrie suisse des machines. Même s'il pourra s'avérer propice à certains positionnements bien spécifiques (avec une exposition relativement faible à l'énergie ou aux pays de la zone euro), offrant par ailleurs la possibilité de bénéficier de la hausse du dollar pour les affaires avec les clients américains, comme pour celles réalisées dans les pays de croissance. ■

## Liberté d'expression et responsabilité sociale

*La première ne vaut dans l'absolu que si elle s'accompagne de la seconde dans son usage.*

PIERRE BESSARD

Les événements tragiques de Paris ont invité à une réflexion sur la liberté d'expression. Et si aucune provocation par les mots ou l'image ne peut jamais justifier d'y répondre par les armes, il convient de s'interroger, avec un peu de recul, sur l'usage de ladite liberté dans une société civilisée. Il ne fait aucun doute que la liberté de pensée, la liberté scientifique, la liberté d'expression et d'émission de la pensée sont des valeurs fondamentales qui ont permis à l'humanité les progrès spectaculaires réalisés notamment depuis les Lumières et la révolution industrielle. La liberté a conduit à une augmentation vertigineuse des niveaux de vie et à une espérance de vie qui a plus que doublé en deux siècles. Si le débat n'avait pas été libre, jamais ces avancées n'auraient été possibles. Cela vaut aussi sur les questions de société: l'égalité en droit des hommes et des femmes, la liberté de conscience, la séparation complète entre les

religions et l'État, la liberté d'entreprendre et d'échanger, le respect et la tolérance envers les personnes de convictions politiques ou religieuses ou de préférences sexuelles minoritaires, la liberté de la recherche et de la diffusion du savoir, la liberté de se déplacer et de s'établir sont caractéristiques de la civilisation humaine, qui est par définition indissociable de la liberté individuelle, malheureusement encore très fortement réprimée dans de nombreuses régions du monde. La liberté d'expression, comme tous les autres droits fondamentaux, ne vaut cependant dans l'absolu que si elle s'accompagne de la responsabilité dans son usage. Cela implique d'abord de respecter la liberté d'autrui et de renoncer à recourir à la violence, mais cela implique aussi de faire preuve de la retenue nécessaire dans l'exercice de sa propre liberté, au-delà du seul droit. Dans la communication interpersonnelle, c'est ce qui est généralement appelé la civilité ou la politesse. La civilité et la politesse ne s'apparentent pas à l'autocensure ou à l'hypocrisie: elles ne font que faciliter les rapports humains en société; elles relèvent en quelque sorte d'un pragmatisme consensuel et librement évalué par chacun. **SUITE PAGE 19**



9 771421 948004 20003

# SUISSE

## La nécessité de s'aligner sur les pratiques européennes

**DUKASCOPY BANK.** La procédure actuelle en matière d'ouverture des comptes est vraiment trop pesante.

La Suisse est compétitive. Les classements mondiaux le rappellent chaque année. Encore faut-il qu'elle le reste. Plus particulièrement dans le domaine bancaire où elle a renoncé à l'un de ses principaux atouts – le secret bancaire – et où ses procédures doivent se mettre au niveau des autres pays. L'ouverture des comptes bancaires est l'un des domaines où la complexité des procédures et les délais observés la desservent. Un débat qu'André Duka, CEO de la banque Dukascopy, veut remettre sur le devant de la scène.

### En quoi les procédures d'ouverture de comptes suisses sont-elles plus complexes et moins efficaces?

Dans le business online, les comptes sont ouverts par Internet. Avec la numérisation croissante des rapports financiers, l'ouverture des comptes en ligne s'accroît progressivement, même au sein des relations plus traditionnelles. Alors que nos concurrents étrangers peuvent documenter l'ouverture d'un compte en quelques minutes, il nous faut en moyenne 10 jours (et parfois jusqu'à un mois) pour le même résultat. L'origine de ce délai est la nécessité d'obtenir une copie certifiée par un officier autorisé de la pièce d'identité du client. Ce procédé, lent et coûteux, décourage un nombre important de prospects. Plus de 20% d'après nos calculs, obtenus en comparant les ouvertures de compte auprès de notre banque en Suisse et de notre filiale en Europe. Seules 45% des applications arrivent à terme en Suisse alors que ce taux est de 64% en Europe. La méthode

se heurte à des restrictions légales dans certains pays – au Moyen-Orient par exemple – ou la certification conforme des documents d'identité n'est pas acceptable.

### La certification n'assure-t-elle pas une garantie supplémentaire d'authenticité?

Si c'était le cas, elle vaudrait peut-être la peine d'être maintenue. Mais la réalité est tout autre. En premier lieu, nous ne pouvons pas discerner une certification frauduleuse d'une certification authentique sauf à vérifier auprès de l'officier autorisé ce que les banques ne sont pas tenues de faire. De plus, même si la certification est authentique, elle n'est qu'une garantie que la copie est conforme à l'original présenté à l'officier autorisé et ne protège donc pas la banque de l'utilisation de documents d'identité falsifiés. Le risque est d'ailleurs identique lorsque le client se présente avec l'original de son passeport ou de sa carte d'identité. La législation en vigueur en Suisse handicape les citoyens honnêtes sans entraver les délits.

### Quelle solution préconisez-vous?

Comme dans la plupart des pays européens, une copie numérique de la pièce d'identité devrait suffire, à condition qu'un contrôle complémentaire de l'authenticité de la pièce puisse être effectué car il existe des services qui permettent de vérifier l'authenticité d'une pièce et également de vérifier que la personne n'est pas exposée politiquement. D'après l'étude comparative que nous avons menée, la simple copie nu-

mérique est acceptée en Grande-Bretagne, en France, au Luxembourg, aux Etats-Unis, à Hong Kong ou à Singapour, de même que dans un grand nombre de juridictions moins importantes.

### D'autres améliorations sont-elles envisageables?

Depuis mars 2014, l'autorité de surveillance allemande, BaFin, estime qu'une ouverture de compte par vidéoconférence est équivalente à celle d'une ouverture de compte en personne. L'approche de BaFin nous paraît pleine de bon sens. En quoi le contact avec un client dans les bureaux d'une banque est-il plus sûr qu'un entretien par vidéoconférence? D'autant que les moyens techniques de vérifier l'origine du contact ne manquent pas. Je préconiserai personnellement d'utiliser aussi les moyens d'authentification des personnes qu'offre aujourd'hui la téléphonie mobile: empreintes digitales ou reconnaissance oculaire.

### Au-delà de l'ouverture des comptes, vous recommandez aussi l'usage d'algorithmes comportementaux pour déceler les fraudes.

Sans aucun doute. Qu'il s'agisse de contrôle du lieu où est effectuée une transaction, des montants en jeu, de l'origine ou du bénéficiaire, ou encore de la fréquence des transactions, il existe des algorithmes pour discerner les fraudes

et améliorer la lutte contre les fraudes et le blanchissement.

### Les procédures applicables en Suisse ne sont donc pas adaptées aux moyens disponibles avec la technologie actuelle.

C'est effectivement ce que nous sommes conduits à conclure. Alors que la Suisse est, par ailleurs, un pays extrêmement novateur, certaines procédures contre le blanchissement n'ont pas suivi et elle se retrouve à la traîne dans les services financiers online.

### Ce n'est pas la première fois que ce sujet est abordé

Effectivement mais depuis que nous-mêmes et d'autres l'ont évoqué, le reste du monde a continué à évoluer et le retard de certaines procédures suisses s'accuse. Aller de l'avant est d'autant plus important qu'il n'est plus possible aujourd'hui à une banque suisse d'aller solliciter les clients étrangers dans certains marchés majeurs et de voyager dans ces pays. Par contre, accepter passivement que des clients étrangers ouvrent des relations bancaires auprès de banques suisses est largement autorisé. Dans ce contexte, l'ouverture des comptes en ligne est d'une extrême utilité. Il faut donc que l'accès aux banques suisses soit facilité pour maintenir la valeur du capital de confiance accumulé.

INTERVIEW:

NICOLETTE DE JONCAIRE

## Disparition subite d'un banquier privé genevois

**BERNARD DROUX.**

L'associé-gérant de Lombard Odier est décédé dimanche.

Associé-gérant de Lombard Odier, Bernard Droux est décédé dimanche dernier, a indiqué hier à Genève l'établissement financier. Il avait été président de la Fondation Genève Place financière de 2010 à 2013.

«C'est avec une grande tristesse que nous confirmons que Bernard Droux nous a subitement quittés dimanche en plein exercice sportif», a affirmé à l'ats François Mutter, porte-parole de la banque privée. Il avait 59 ans. Bernard Droux était associé-gérant du groupe Lombard Odier depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001. «Il a occupé des responsabilités à la tête d'un nombre très varié d'activités et aura contribué à ce titre de manière déterminante au développement opérationnel et commercial du Groupe Lombard Odier», a affirmé la banque. Elle a souligné que «ses compétences de direction, son sens des affaires, son rayonnement auprès d'une clientèle très exigeante en Suisse comme à l'étranger ainsi que ses qualités humaines auront fait de Bernard Droux une personnalité unanimement respectée et appréciée de tous».

«Par son parcours, l'ayant mené d'un apprentissage bancaire à la responsabilité d'associé-gérant, Bernard Droux aura su incarner le banquier privé par excellence, tant par sa personnalité que par son engagement», a ajouté

la banque. Après le départ de Thierry Lombard (66 ans) au début de l'année, et le décès subit de Bernard Droux, le collège des associés est composé désormais de Patrick Odier, Anne-Marie de Weck, Christophe Hentsch, Hubert Keller, Frédéric Rochat et Hugo Bänziger. L'entreprise fondée en 1796 à Genève emploie près de 2000 personnes.

La banque a changé de structure juridique le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Depuis un an, la société faitière du groupe est organisée sous la forme d'une société en commandite par actions (SCA). Les activités de la banque en Suisse sont menées sous la forme d'une société anonyme.

En août dernier, le groupe Lombard Odier avait en conséquence publié pour la première fois ses résultats. Les actifs totaux se montaient à 211 milliards de francs au 30 juin, dont 156 milliards sous gestion, et le bénéfice avait atteint 62,5 millions au premier semestre.

Les revenus opérationnels pour le premier semestre se montaient à 527,1 millions et les charges d'exploitation à 429,7 millions. Le total du bilan consolidé était de 17,1 milliards, selon l'établissement. – (ats)

«BERNARD DROUX

AURA SU INCARNER

LE BANQUIER PRIVÉ PAR

EXCELLENCE, TANT PAR

SA PERSONNALITÉ QUE

PAR SON ENGAGEMENT.»

## Le procès est enfin lancé

**RUDOLF ELMER.**

Le Ministère public zurichois a requis trois ans et demi de prison contre l'ex-banquier.

Le Ministère public zurichois veut toujours envoyer l'ex-banquier Rudolf Elmer derrière les barreaux. Il a requis hier trois ans et demi de réclusion, ainsi qu'une interdiction d'exercer son métier, lui reprochant d'avoir livré des données bancaires confidentielles au site Internet WikiLeaks. La défense réclame en revanche l'acquittement complet.

L'ancien cadre de l'institut privé Julius Baer a été mû par un désir de se faire justice lui-même contre son ancien employeur, a fait valoir le procureur devant le Tribunal de district de Zurich. D'où son inculpation pour violation du secret bancaire et pour faux dans les titres. Le verdict doit être rendu la semaine prochaine.

L'ancien banquier, à la tête de la filiale Julius Baer dans les Iles Caïmans pendant huit ans, avait été licencié en 2002 en raison de «désaccords» avec son employeur. Il avait par la suite transmis dès 2007 des données au site Internet WikiLeaks, spécialisé dans les révélations d'affaires confidentielles et sensibles.

L'ancien employé de la banque zurichoise avait également contacté la chancelière allemande Angela Merkel, puis le ministre des finances d'outre-Rhin Peer Steinbrück. Sans succès cependant. En outre, Rudolf Elmer comparait pour avoir mis en scène la remise de données bancaires à Julian Assange en janvier 2011 devant la presse à Londres. L'accusé affirme que les deux CD's donnés au fondateur de WikiLeaks étaient vides et qu'il s'agissait d'un acte symbolique.

Le Ministère public zurichois n'a pas eu les disques en sa possession. Mais il estime qu'ils n'étaient pas sans contenu. – (ats)

| le savoir vivant |



«I'm a consultant and a racing cyclist. I'm doing an MBA at HEC Lausanne.»

Register for the  
Information Evening  
January 22<sup>nd</sup>  
University of Lausanne  
18h30-20h00

Tél: 021/692 33 91  
executivemba@unil.ch  
www.hec.unil.ch/executivemba

EXECUTIVE  
MBA

Unil  
UNIL | Université de Lausanne  
HEC Lausanne